19e ANNEE. — N° 3 France : 10 Centimes — Extérieur : 15 Centimes. 17 MAI 1913

LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE
Un an . . . . . 6 fr.
Six mois . . . . . 3 »
Trois mois 1 50

Le Numéro : 10 Centimes

Ex-Journal "LA RÉVOLTE"

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

AVEC UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

POUR L'EXTÉRIEUR
Un an . . . . . 8 fr.
Six mois . . . . . 4 »
Trois mois . . . . . 2 »

Le Numéro : 15 Centimes

Administration et Rédaction : 4, rue Broca, PARIS (Ve)

SOMMAIRE

Notre Situation, J. Grave.
A propos de la Controverse sur la Social-Démocratie, W. Tcherkesoff.
Francs-Propos, H. Gauche.
Sur les Syndicats d'Instituteurs, E. Mancipe.
Gros et Griffes, J. Grave.
Des preuves de notre force, Max Clair.
Vive Ferrer ! A bas Alphonse XIII !
Mouvement social.
Mouvement International.
Communications, Petite Correspondance, etc., etc.

GROUPE DES TEMPS NOUVEAUX

Ce soir, vendredi 16 mai, à 8 h. ½ du soir, à la Lutèce Sociale, 16, rue Grégoire-de-Tours, réunion du groupe.

ORDRE DU JOUR :

De la nécessité d'un congrès anarchiste.

Vu l'importance de l'ordre du jour nous prions tous les camarades d'assister à cette réunion.

Notre Situation

Au 10 mai de cette année, nous avons encaissé, négligeant les centimes :

Abonnements	3.407
Vente au numéro	2.055
Vente de brochures, sous	1.708
Vente de volumes	733
Total	7.903

L'année dernière, pour la période correspondante, nous avions encaissé :

Abonnements	3.294
Vente au numéro	2.016
Vente de brochures, sous	1.916
Vente de volumes	703
Total	7.929

Nous avons donc, dans les abonnements, une augmentation de 113 francs, de 39 dans la vente au numéro, et de 30 fr. dans la vente des volumes; mais, par contre, une baisse de 208 fr. dans la vente des brochures et souscriptions, ce qui annule l'augmentation de la vente et des abonnements pour ne laisser qu'une baisse de 26 francs.

Quant aux frais, l'année dernière, pour la même période, nous avions :

Papier	2.292
Impression	4.153
Expédition, correspondance	1.460
Achat de volumes	318
Loyer, personnel, etc., etc.	2.251
Total	10.474

Comparé aux recettes, cela représente un déficit mensuel de 636 fr. environ.

Cette année, nous avons pu obtenir quelques réductions sur les fournitures et frais d'impression, nous n'avons pour la même période, dépensé que :

Papier	1.758
Impression	3.854
Expédition, correspondance	1.343
Achats de volumes (1)	352
Loyer, personnel, etc.	2.140
Total	9.447

Ce qui représente sur les dépenses, une économie — acquise — de 1.061 fr. pour quatre mois. C'est appréciable, et réduit le déficit mensuel à un peu moins de 400 fr.

Ce déficit a été couvert jusqu'au milieu de l'année passée par le produit de la souscription remboursable, jusqu'à maintenant grâce à la bonne volonté de quelqu'un qui ne tient pas à être nommé, et en laissant pour mon compte, depuis trois ans les 200 francs mensuels pour lesquels je suis inscrit au personnel.

Ces 200 fr. je puis continuer à les laisser encore, mais il reste 200 fr. à trouver mensuellement. Il est honteux pour les anarchistes — je parle ici de ceux qui sont d'accord que les *Temps Nouveaux* font de la bonne besogne, et que leur existence est nécessaire au développement des idées qu'ils défendent — que le seul journal qu'ils aient ne tienne que grâce à la bonne volonté d'un nombre restreint de fidèles.

Dans les 1.808 fr. de vente de brochures et souscriptions sont compris les 125 fr. mensuels souscrits par un petit nombre d'amis. Il faut qu'à ces 125 fr. viennent s'ajouter les 200 fr. qui restent à trouver, si on veut que le journal tienne jusqu'à ce que le produit des abonnements et de la vente le fasse vivre.

Ceux qui nous lisent voudront-ils faire un effort pour nous aider ? Comprendront-ils que la conviction qui n'est pas capable d'un effort, n'est que de l'hypocrisie ?

Pour que ceux qui nous répondront soient tenus au courant du résultat de l'effort demandé, nous publierons les initiales des souscripteurs avec les chiffres des sommes promises.

J. Grave.

Adresser les souscriptions au camarade Ch. Benoît. 3, rue Bérite.

(1) L'écart entre les frais d'achat et le produit de la vente représente aussi la vente des volumes édités par nous, et qui, payés depuis longtemps, n'ont plus à figurer aux dépenses.

A propos de la Controverse sur la Social-Démocratie

(Réponse à Nettlau)

Dans deux longs articles « Le Socialisme allemand jugé par Andler, Guillaume et Tcherkesoff », l'ami Nettlau fait une éloquente défense de la social-démocratie allemande.

Quoique l'article s'adresse à Andler, Guillaume et moi, à l'exception de quelques observations aux deux premiers, Nettlau, en réalité, n'essaie de réfuter que moi seul.

Une réplique complète demanderait trop de place et ne serait pas d'une grande utilité pour le lecteur ; mais sur quelques points, il est absolument obligatoire de donner des explications.

« Je n'aurais jamais cru », dit Nettlau,

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

« Tcherkesoff capable d'accuser les socialistes de dénoncer des ouvriers à la police sans sentir que, dans ce cas, le devoir strict lui incombait de préciser et de prouver pour que la vérification fût possible. Je suis convaincu qu'il se trompe et j'attends qu'il s'explique là-dessus. »

Je m'explique volontiers. Le passage indiqué par Nettlau n'est pas de moi, je cite l'ouvrage d'un auteur anglais, de A. D. Lewis, « *Syndicalism and General Strike* », et je faisais le renvoi de mon article ; Nettlau, qui est un bibliographe excellent, a dû l'observer. Je conseille à notre ami de suivre l'exemple de Lewis et de faire une enquête parmi les camarades syndicalistes sur la persécution dont ils souffrent de la part de la social-democratie. Dans le même livre est cité le passage suivant tiré d'un article d'Andreas Klemlein, « Der Syndikalismus in Deutschland », paru dans le *Jahrbuch der freien Generation* fin 1912 :

« La lutte contre l'exploitation est toujours naturelle et ouverte, mais la lutte contre ses frères, quant à la forme d'organisation, est atroce en Allemagne. »

2° Sur ma question, depuis quand les social-democrates ont rejeté leur Bible, le manifeste communiste, ce programme de centralisme à outrance et de monopole d'Etat, Nettlau me répond qu'une brochure publiée en 1848 n'a rien à faire avec un parti constitué en 1863 et 1869, reconstitué en 1875 et 1890 avec des programmes datant de ces années.

Est-ce que Nettlau pense réellement que pour la social-democratie non seulement allemande, mais du monde entier, ce manifeste n'est qu'une vieille brochure ? Ou plutôt est-ce un Credo économique et social pour le Parti ? Nettlau ne sait-il pas qu'en 1898, c'est-à-dire huit ans après la dernière reconstitution du Parti, la social-démocratie du monde entier célébra le cinquantenaire de l'apparition de ce manifeste communiste.

Pour moi et pour Nettlau c'est une brochure sans valeur, surtout pour moi qui, en la comparant point par point avec le « Manifeste de la Démocratie au dix-neuvième siècle », par Victor Considérant, ai constaté que toute la partie théorique du Manifeste de Marx et Engels était un plagiat éhonté de celui du fouriériste français.

En ce qui concerne le programme d'Erfurt, qui seul lie le parti social-démocrate allemand, comme Nettlau l'affirme, Kautsky, en l'exposant, n'a-t-il pas répété presque mot pour mot le manifeste communiste au sujet du monopole d'Etat, de la concentration de la production par l'Etat, etc., en disant : « Dans la société socialiste, tous les moyens de production seront concentrés par l'Etat, et ce dernier sera le seul entrepreneur ; il n'y aura pas de choix. L'ouvrier de nos jours jouit de plus de liberté qu'il n'en possédera dans la société socialiste (social-démocratie).

« Ce n'est pas la social-démocratie qui élimine le droit de choisir le travail et le temps, mais le développement de la production même. »

Voir mes *Pages d'Histoire socialiste*, page 52.

3° De même, elle est un peu étrange la manière employée par Nettlau pour défendre les social-démocrates contre mon accusation d'avoir combattu le principe fédératif dans l'Internationale. « N'étant pas anarchistes, me répond Nettlau, ils ont combattu les idées anarchistes. C'est tout simple. »

En lisant cette phrase, on pourrait croire qu'il n'est pas possible d'être fédéraliste sans être anarchiste. Evidemment, Nettlau lui-même est mieux renseigné puisqu'il nous donne une longue leçon sur le fédéralisme chez les Allemands. Selon lui, « l'Allemagne a tant de fédéralisme que les socialistes allemands n'ont pas besoin d'en réclamer. »

Oui, l'empire allemand est une confédération, mais une confédération de monarchies et d'aristocraties héréditaires, militaires et cléricales unies pour mieux protéger leurs privilèges et pour tenir les peuples, comme en Prusse, Saxe et autres Etats confédéraux privés de droits politiques.

Quant aux Vierwaldstætter Cantons, le noyau de la Confédération suisse actuelle, mentionnée par Nettlau, ils ont obtenu l'autonomie par leur lutte héroïque contre l'impérialisme allemand, et la bataille de Margarhen, où les paysans suisses ont battu l'armée allemande impériale, fut le point de départ de leur ordre démocratique avec la législation directe et l'élection de tous les fonctionnaires par l'assemblée populaire.

Nous sommes sûrs que le peuple allemand aussi se libérera du joug des rois et des princes confédérés et suivra l'exemple de ses frères suisses-allemands. En attendant ce jourlà on rend un mauvais service à la démocratie allemande en lui faisant croire que le fédéralisme démocratique établi par les paysans suisses est la même chose que la confédération des rois et des princes d'Allemagne. Autrement, il serait possible également de mettre dans le même panier l'Alliance Internationale de la Démocratie créée par Bakounine et ses amis et la Sainte-Alliance des têtes couronnées de l'Europe contre les droits des peuples.

4° Comme preuve de l'activité et du progrès de la social-démocratie dans l'empire allemand, Nettlau dit que « dans le petit duché de Rudolfstadt, la Diète a même, en ce moment, une majorité socialiste — fait unique dans le monde entier ».

Nous demandons quel est l'ordre social réalisé par cette majorité social-démocrate ? Nous trouvons que la principauté d'une population de 97.000 âmes paie à son prince 330.000 francs par an, et que tous les domaines d'Etat sont la propriété du prince !

Si une majorité social-démocrate au Reichstag doit réaliser un pareil ordre social, il n'y a pas lieu d'avoir des regrets si Rudolfstadt reste un fait unique dans le monde entier !

Ce cas est la meilleure preuve de l'absurdité à laquelle a abouti la tactique parlementaire. C'est contre cette corruption systématique de l'idéal socialiste, commencée par Marx et Engels et continuée par les chefs et la presse de la social-démocratie, que nous, les anarchistes, nous dirigeons notre opposition et notre critique. Mais, pour nous, le marxisme et la social-démocratie ne sont pas la nation allemande. Si quelqu'un, en raison de ma critique des plagiaires et corrupteurs, voulait m'accuser de haine contre la nation allemande, il serait au moins injuste, parce que déjà dans ma brochure *Pages d'Histoire socialiste*, parue en 1896, j'ai nettement séparé la masse des ouvriers allemands des chefs et écrivains marxistes et social-démocrates.

En terminant l'analyse du marxisme, je disais :

« Et l'on vient imposer aux ouvriers allemands tout ce ramassis d'obscurantisme et d'abrutissement comme un socialisme scientifique... Mais l'ouvrier allemand est trop intelligent, trop solidaire et trop cordial pour rester longtemps sous l'empire d'une doctrine pareille. Et l'on sent déjà les signes d'une révolte prochaine. »

Mon pressentiment est confirmé par un Suisse-Allemand qui connaît le mouvement contemporain. Dans le numéro 86 de la *Vie Ouvrière*, Brupbacher dit : « Peut-être déjà la prochaine crise économique déchaînera-t-elle cette révolte des ouvriers contre les chefs. »

Alors, tous les camarades anarchistes et moi serons les premiers à saluer l'ouvrier allemand, émancipé de toute la doctrine néfaste du marxisme et de la bureaucratie social-démocratique.

W. Tcherkesoff.

FRANCS-PROPOS

Il y a quelque temps, le Courrier Européen *posait cette question : « Les ministres français ont-ils été soldats ? »*

Dame ! des gens qui ont la prétention de faire faire trois ans de caserne aux autres, il est intéressant de savoir combien de temps ils ont porté le fusil.

Et voici les réponses :

M. Chéron a dû faire son service militaire, puisqu'il est sergent. Dans quelles conditions l'a-t-il fait ? Je l'ignore.

M. Etienne, soumis au régime de la loi de 1855 (*cinq ans de service avec faculté de remplacement*) *n'a fait aucune année de service. Il n'a pas été mobilisé en* 1870, *et préférait pérorer avec Gambetta que d'aller au feu.*

M. Ratier est dans le même cas.

M. Ch. Dumont, professeur, dut à l'engagement décennal de n'être point soldat.

Poincaré ne fit qu'une année de volontariat.

M. Massé n'avait, comme étudiant (régime de la loi de 1889), qu'un an de service à accomplir. Il ne le fit pas, ayant été réformé « parce qu'il avait une tendance à voir ses ongles s'incarner ».

M. Barthou, lui aussi, fut réformé.

Pour les autres ministres, le Courrier Européen *attend les réponses. En voici déjà cinq qui n'ont jamais été soldats. Ils ignorent ce qu'est une caserne, un fusil, mais ils veulent à toute force envoyer les autres à la caserne pendant trois ans, porter le fusil pendant trois ans. Ils ont plein la bouche de la patrie, de la défense de la patrie, « le plus sacré des devoirs », et ils doivent bien rire quand ils se regardent entre eux.*

Les plus enragés des patriotes sont toujours des gens qui ont esquivé les ennuis de la servitude militaire, et qui, la guerre venue, ne partiraient pas. Ils sont comme ces repopulateurs acharnés qui prêchent aux autres les grandes familles, mais qui sont célibataires ou sans enfants.

Quels fumistes que tous ces gens-là ! Quels farceurs que tous ces hommes politiques !

Et il y a des gens qui les prennent au sérieux.

H. GAUCHE.

Sur les Syndicats d'Instituteurs

L'action menée par les syndicats d'instituteurs, de l'avis du camarade Régié, n'est pas assez exempte de reproches pour mériter l'approbation unanime de la famille révolutionnaire. Soit.

A-t-elle, d'autre part, un caractère si conservateur, est-elle — à ce point de vue — si exemple de reproches qu'elle puisse réunir, en une approbation unanime, les divers éléments de la famille conservatrice. Je ne crois pas.

En admettant donc que soient mérités tous les reproches adressés au syndicalisme primaire par notre jeune et intransigeant camarade, il faut admettre aussi, avant toute démonstration, que l'action de nos syndicats a droit à *quelques* encouragements des révolutionnaires. « Tout ce qui est national est nôtre », proclament les antiparlementaires du nationalisme. Nous disons, nous : « Tout ce qui est anti-autoritaire est nôtre ». Et partant de cette considération, je crois que les instituteurs syndiqués ont quelque droit à votre sympathie, qu'ils n'ont pas escroqué toutes les louanges de leurs camarades. N'exagérons rien, mon cher Régié !

Régié adresse divers reproches aux Syndicats d'instituteurs. Classons-les par ordre de gravité :

1° Ils se sont posés en moralisateurs de la C. G. T., en pions de l'action ouvrière.

2° Ils se sont défendus d'être des antipatriotes et ont présenté leur Sou du Soldat comme une association de mutualité.

3° Ils ont cédé trop facilement à l'ordre de dissolution.

C'est sans doute pour réagir contre un parti-pris d'approbation qu'il ne s'expliquait pas que Régié a quelque peu exagéré ses critiques. Elles n'en méritent pas moins d'être discutées.

I

Les instituteurs et la C. G. T.

Lorsque la question se posa pour les Bourses du Travail de recevoir les syndicats d'instituteurs, quelques militants ouvriers s'effrayèrent un peu.

— Ces instituteurs que nous allons accepter, mais ils vont vouloir nous guider, persuadés que leur savoir leur en donne le droit ! Ils seront non pas nos camarades mais nos pions...

Ces craintes de quelques-uns n'empêchèrent pas les Bourses du Travail de nous donner asile. Les faits ont prouvé que notre tare pédagogique n'était pas telle qu'elle pût constituer un danger pour le mouvement ouvrier.

La citation que nous donne Régié ne prouve qu'une chose : c'est que, parmi les militants syndicalistes, il en est un qui est affligé du travers contre lequel Régié a raison de s'élever. Mais l'opinion d'un syndiqué, même quand elle s'exprime dans l'*Ecole Emancipée*, n'engage en rien la responsabilité des syndicats d'instituteurs et ne suffit pas à justifier les appréhensions des « nombreux militants ouvriers » auxquels notre camarade fait allusion.

Il serait facile de trouver dans l'*Ecole Emancipée* des textes « prouvant » que les syndicats d'instituteurs montrent toute la modestie désirable dans leurs appréciations sur le mouvement ouvrier. Mais c'est un genre de preuves qui ne prouve pas grand chose et mieux vaut ne pas en user.

Disons seulement que si les instituteurs manifestaient dans leurs relations avec les sqndicats ouvriers le désir de les régenter, les protestations des rares militants qui jadis critiquèrent préventivement notre admission aux Bourses seraient à nouveau formulées, avec bien plus de vigueur. Elles ne le sont pas. Ne serait-ce pas une indication contraire à celle que notait Régié. Gardons-nous des trop hâtives généralisations.

II

Les instituteurs syndiqués et le patriotisme

Dans les *Temps Nouveaux* du 26 avril, Jean Grave écrivait quelques lignes que je me permets de défigurer quelque peu pour mieux les adapter aux besoins de la présente discussion. (Voir p. 3, col. 3.)

« L'instituteur syndicaliste qui, en l'état social actuel, voudrait conformer sa manière de vivre à sa façon de penser, ce syndicaliste ne resterait pas instituteur vingt-quatre heures. Si donc nous ne sommes pas tous révoqués, c'est que tous, nous nous plions aux adaptations qui nous permettent d'échapper aux atteintes de la vindicte administrative ». Grave me pardonnera sans doute la façon dont j'exploite sa pensée... (1)

Certes, le manifeste par lequel les syndiqués s'expliqueraient sur les reproches qu'on leur adressait est l'expression d'une pensée ne relevant que de très loin de l'antipatriotisme. Beaucoup de ceux qui le signèrent se donnèrent en le signant un faux air de foi patriotique. Je sais qu'au moment où il parut, un autre manifeste, revendiquant d'une façon catégorique le droit absolu de l'instituteur d'avoir, même sur la patrie, telle opinion qui lui paraîtrait bonne, venait d'être rédigé trop tard par conséquent, par un des ex- « dirigeants » de la Fédération. Peut-être ce second manifeste eût-il été d'une tenue syndicaliste moins discutable. Au fond, le geste de protestation qui consista à signer le manifeste « officiel », importe plus que le sens exact des phrases de ce dernier. Un fait le prouve. C'est que beaucoup de syndiqués qui avaient négligé de le signer, se hâtèrent de le faire lorsque le Ministre menaça de sanctions disciplinaires les signataires passés et à venir. C'est une indication.

Nos explications sur le Sou du Soldat ont manqué de franchise ? Peut-être. Mais nous n'avions pas à nous défendre contre des accusations bien précises, plutôt qu'à exprimer le fond de notre pensée. Messimy, dans le coup de trompette qu'il fit retentir aux orilles des conseillers généraux de l'Ain affirmait ceci :

« Le Sou du Soldat est une association nettement antimilitariste, dans ses statuts d'abord, mais surtout dans sa propagande et dans son action. »

C'est là l'argument que nous servirent tous les ennemis de notre Fédération. Allions-nous laisser s'accréditer, à notre préjudice, une erreur de cette taille ? Nous avons déclaré dans nos bulletins, dans des meetings, que le Sou du Soldat n'est pas une association unique, mais qu'il y a autant de Sous du Soldat que d'associations ou de groupes

(1) Je n'interviens pas dans la discussion, laissant aux instituteurs le soin de discuter leur propre mouvement, mais le camarade E. Mancipé me permettra de faire remarquer que ce que dit la phrase qu'il cite, juste en soi, si on la sort du cardre où elle est, pourrait devenir une justification des pires concessions.

En le cas des instituteurs, si tous avaient été syndiqués, le gouvernement n'aurait rien osé contre eux.

J. GRAVE.

d'associations ayant décidé de créer ce service. Nous donnions, comme preuve, ce fait qu'à chaque poursuite contre *tel* syndicat, *tel* autre qui, ayant, à propos du Sou de Soldat, adressé aux syndiqués sous les drapeaux des conseils estimés subversifs, était l'objet de la répression gouvernementale. Nous disions que tel syndicat était inquiété pendant que tel autre ne l'était pas, et que par conséquent, avant d'émettre le moindre jugement sur notre initiative, il fallait nous voir à l'œuvre. C'est bien sur leur œuvre que la « Justice » juge les sous du soldat ouvriers.

Le Sou du Soldat n'est pas antimilitariste parce qu'il est le Sou du Soldat. C'est un fait, et le rapport même du commissaire de police de Chambéry constate ce fait. Sans exprimer notre pensée sur la question de l'antimilitarisme nous pouvions discuter pied à pied l'argumentation de nos ennemis. N'oublions pas que notre but à ce moment-là n'était pas de faire de la propagande, mais sauver la Fédération.

— Le fait de créer un Sou du Soldat prouve que vous êtes antimilitariste, nous disait-on.

— Ce fait ne le prouve pas, répondions-nous. Il aurait été sans doute plus crâne de dire :

— Parfaitement. Quel que soit l'usage qu'on en fait, le Sou du Soldat est antimilitariste.

Mais, outre que ç'eût été inexact, ça n'aurait pas avancé d'un pas la cause que nous défendions.

Il est des situations où l'on peut sans remords ne pas rester dans l'absolu. Surtout quand personne ne peut donner une fausse interprétation aux paroles prononcées. J'avoue que tout le monde a très bien compris, par exemple, ce que disait Chalopin quand, à un meeting tenu à Lyon, il s'écriait (je cite de mémoire, sans garantir le texte exact) :

— On nous demande quels conseils nous donnons à nos camarades soldats en leur adressant nos modestes pièces de cent sous. Nous ne leur donnerons aucun conseil. Ils sont assez grands garçons et ils ont assez de conscience pour savoir ce qu'ils doivent faire en toutes circonstances.

Il y a loin de là, bien sûr, aux énergiques déclarations de nos camarades ouvriers poursuivis pour antimilitarisme. Mais tel milieu et telles conditions d'existence, telles attitudes. Il y a dix ans, les instituteurs n'auraient pas institué le Sou du Soldat. Ils n'ont pas été parfaits dans la crise passée; qu'on reconnaisse du moins qu'ils sont rudement en progrès.

Il est cependant un point sur lequel je crois qu'ils ne changeront pas d'avis. C'est sur la question de la neutralité de leur engagement. Ils se sont défendus de donner un enseignement antipatriote. Aucun révolutionnaire ayant réfléchi sur le problème de l'enfance ne peut leur en faire un grief. L'enfant n'appartient pas à la génération qui lui a donné le jour et qui le prépare à la vie. Il s'appartient à lui-même. Un enseignement libre-penseur est aussi stupide, par ses effets sur la mentalité enfantine, qu'un enseignement religieux. L'antipatriotisme ne doit pas s'enseigner à l'école, pas plus que le patriotisme. L'instituteur a bien d'autres sujets à proposer à l'attention des enfants que ceux dont il est lui-même préoccupé.

« Il ne doit pas considérer l'écolier « comme un chrétien précoce ou comme un puéril libre-penseur, comme un futur bourgeois ou comme un futur socialiste, mais, simplement, comme un *enfant* qu'il faut fortifier de toutes les manières possibles. » (Bulletin de l'Ecole Ferrer numéro 1).

Je persiste à croire que les instituteurs ont bien fait de proclamer que le but de leur nseignement n'est pas de former des antipatriotes ou des révolutionnaires, quelle que soit leur opinion à eux sur la patrie ou sur le régime. Ainsi que Léger le déclarait à Lyon dans un meeting, si les enfants ont l'esprit droit et le cœur généreux, la vie, la misère, le spectacle des injustices se chargeront assez de l'amener à nous.

III

La dissolution des Syndicats d'instituteurs.

Oui, il y eut un instant de panique. Je ne sais si Régié était à Chambéry. Mais je crois que pas un de ceux qui ont vécu les calmes journées de cet inoubliable congrès n'a appris sans stupéfaction la décision ministérielle et ses considérants. De là à quelque désarroi momentané il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi. Mais, prendre prétexte de ce fait pour écrire que « la Fédération s'évanouit », c'est mettre « l'histoire à plusieurs pas de la réalité.

Mettons les choses au pire. Admettons que la panique ait été complète et que les syndiqués aient été terrifiés par les gros yeux du mannequin Guist'hau. Eh bien, je crois connaître assez la Fédération des Syndicats pour pouvoir affirmer que même dans ce cas, il y aurait aujourd'hui, après dix mois, un mouvement syndical chez les instituteurs, que les groupes vivraient encore et se prépareraient, avec la même ardeur, qu'on leur voit manifester, à prouver leur existence. Le syndicalisme, chez nous, ne peut plus être arrêté. Si après l'ordre de dissolution, nous avions mérité les reproches des camarades, nous aurions reconquis nos droits à leur estime, en reprenant l'œuvre interrompue.

Dans quelle mesure avons-nous mérité ces reproches ? Je crois que, dans les faits de ces derniers mois, s'est vérifiée parfaitement une distinction notée par Griffuelhes dans son *Voyage Révolutionnaire*. Celle-ci : si la moralité individuelle est sujette à trop de défaillances, la moralité collective est plus intransigeante. « Le milieu social s'améliore selon une cadence plus accélérée que l'homme. » Mais le syndicalisme n'est pas — qu'on me passe une expression assez déplaisante mais qui facilite la conversation — une « doctrine » pour individus isolés. Tout au plus considère-t-il les minorités. Tant que les militants ont été isolés — certains, que je pourrais citer, ne recevaient même pas leurs journaux, en cette époque de vacances et de déménagements — tant que les militants ont été isolés, ils ont pu s'exagérer les risques de la résistance. Les individus ne sont pas encore assez éduqués pour ne compter que sur eux-mêmes. En ce sens, les révolutionnaires peuvent adresser leurs reproches aux instituteurs syndiqués... et à d'autres que ceux-ci.

Mais il était certain que, du jour où les militants se seraient vus, où les syndicats se seraient réunis, il est certain que ce jour-là la résistance serait décidée. Tous ceux que j'ai vus à l'époque, ou dont j'ai su l'avis, pouvaient avoir quelque inquiétude à propos de la façon dont allait s'engager le combat. Ils étaient pleinement rassurés sur son issue. L'organisation de la résistance n'était qu'une question de jours.

S'il y eut donc une première période d'indécision, il faut reconnaître qu'elle cessa bientôt. Et les syndicats dans leur ensemble firent preuve des quelques qualités qui, admettons-le, avaient pu faire défaut à chacun de leurs membres dispersés.

Ici, tout bien pesé, je crois que les syndicats d'instituteurs ont mérité les éloges qu'on leur a adressés. Peu habitués à des luttes de cette ampleur, ayant l'habitude de voir à chaque alerte leurs efforts coordonnés par leur Comité fédéral. Les Lyonnais venaient de quitter leurs absorbantes fonctions. Les camarades du Morbihan — parmi lesquels, il faut bien le dire, il n'y a pas que des lâcheurs, — avaient été dans l'impossibilité matérielle de commencer leur tâche. Les membres de l'ancien Comité fédéral étaient dispersés. Ceux du nouveau n'avaient pu entrer en relation avec la plupart des groupements adhérents. Beaucoup de ceux-ci ignoraient même l'adresse des nouveaux fonctionnaires de la Fédération. Léger, surmené par une année syndicale des plus rudes, refaisait dans les montagnes de l'Ardèche sa santé dangereusement ébranlée. Cren allait accomplir une période militaire. Bref, de quelque temps, aucune indication ne pouvait venir d'un organisme central. Pour la première fois, je le répète, et dans des conditions qui dépassaient en difficultés, tout ce qu'ils avaient pu connaître, les syndicats se trouvaient livrés à eux-mêmes.

La liaison entre les groupements, dans la

mesure où elle put s'établir, se fit par les relations directes entre les militants, et surtout par *La Bataille Syndicaliste* dont les bureaux devinrent en quelque sorte, avec Chalopin, le « cœur » de la Fédération. Dans ces conditions, si inaccoutumées, les syndicats montrèrent qu'ils possédaient quelques qualités syndicales, en considération desquelles il peut, je crois, beaucoup nous être pardonné...

« La Fédération s'évanouit, les syndicats se dissolurent les uns après les autres ! » Voyons des faits précis. Je les emprunte à *L'Humanité* et surtout à *La Bataille Syndicaliste* dont l'information fut parcitulièrement complète et sérieuse. Les dates que je donne sont celles de la publication, dans ces journaux, des faits que j'y relève.

4 *septembre*. — Les membres du Conseil syndical du Doubs écrivent à leur préfet qu' « ils n'ont pas à eux seuls la possibilité de dissoudre la section ». Ils demandent un délai.

Le syndicat de la Haute-Savoie accuse réception de la lettre préfectorale, sans plus.

5 *septembre*. — Les syndiqués parisiens « sont d'avis d'attendre la décision du Parlement, qui, seul, a qualité pour modifier le *statu quo*. »

Le secrétaire du syndicat du Var informe le préfet qu'aucune décision ne pourra être prise avant le 10 septembre.

Le C. M. de la Sarthe demande un délai jusqu'en octobre.

6 *septembre*. — Le Morbihan se dissout, e crée un nouveau groupement syndical professionnel.

La Section de l'Isère proteste contre l dissolution et demande un délai.

Le C. S. des Bouches-du-Rhône exclu deux démissionnaires et chacun de ses membres écrit au préfet que « les vacances scolaires ayant dispersé le personnel, l'assemblée générale ne pourra être convoquée qu'n octobre prochain. »

9 *septembre*. — Le Groupe syndicaliste d'Indre-et-Loire écrit au préfet que les syndiqués présents étant trop peu nombreux « la dissolution ne peut être prononcée ».

Le secrétaire de la Section de l'Ardèch écrit au préfet que « nous trouvons dans.. (la) loi de 1901 le droit d'exister tant que la dissolution du syndicat de la Seine n'est pas prononcée ».

Dans les Ardennes, le secrétaire demande un délai.

Le syndicat des Bouches-du-Rhône ajourne sa décision jusqu'au 3 octobre.

L'Ain se dissout pour constituer un nouveau groupement syndical professionnel. De même l'Aube et la Section de Seine-et-Oise (Ceci étant l'effet d'une circulaire maladroite du Morbihan qui demandait aux groupements de tourner la difficulté en prononçant leur dissolution et en se reconstituant aussitôt sous une autre forme.)

10 *septembre*. — (Dernier délai fixé par le Ministre.) Quarante syndicats (sur moins de 50) restent debout. Les syndiqués parisiens ajournent leur décision au 3 octobre. « Ils estiment que devant le coup de force gouvernemental, une seule attitude est digne c'est la résistance. »

La Charente ajourne sa réponse jusqu'à 10 octobre.

Le Maine-et-Loire, jusqu'au 3 octobre.

L'Indre-et-Loire, jusqu'au 15 septembre.

Le Var décide « qu'il ne peut prononcer la dissolution exigée ».

11 *septembre*. — Chalopin déclare qu'il « accepte la centralisation du mouvement actuel ».

L'Ile-et-Villaine, la Mayenne, la Saône-et-Loire ajournent leur décision.

La Savoie repousse la dissolution, son bureau démissionne... mais conserve ses fonctions.

Le Gard s'est dissous, « mais Castanet, le secrétaire, résiste. »

La Haute-Savoie n'est pas en nombre suffisant pour voter sa dissolution, mais s'engage à ne pas faire acte de vie syndicale jusqu'à ce que le Parlement ait statué sur la légalité des syndicats d'instituteurs.

La Sarthe se dissout, ainsi que la Haute-Vienne et la Loire-Inférieure.

Le syndicat des Bouches-du-Rhône « affirme sa volonté de défendre jusqu'au bout le droit d'association des fonctionnaires ».

Les journées qui ont suivi le 10 ont été surtout des journées d'attente.

Mais on lit dans la *B. S.* du 19 :

« Les syndiqués du Cher résistent. Damasse qui, dans les Ardennes, après deux lettres du préfet et deux visites du commissaire spécial, avait dissous sa section, écrit au préfet que cette mesure étant illégale et antistatutaire, il reprend ses fonctions de secrétaire. Dans la Marne et dans le Nord les syndicats se sont reconstitués « avec les mêmes statuts et les mêmes locaux. »

Désormais ,le syndicat de la Seine ayant accepté provisoirement les charges fédérales, la résistance qui se dessinait nettement, va s'accentuer. Et la Fédération des Syndicats d'instituteurs existe toujours, les groupements, loin de s'être évanouis, existent toujours, publient toujours leurs bulletins, organisent des meetings... et inspirent aux chefs les mêmes frayeurs qu'auparavant.

Régié dira que les syndicats ont eu tort de chercher à gagner du temps et qu'ils auraient du dire immédiatement : « Que le gouvernemen tnous f...e la paix !» Mais, sans parler du respect des statuts qui liaient les Conseils syndicaux et leur impoaient leur attitude, celle-ci a un caractère suffisant d'antiautoritarisme pour réjouir tous nos amis.

Le sursis n'a pas été partout refusé. « Le gouvernement n'a pas demandé aux Syndicats de délibérer sur la question de savoir s'ils doivent ou non se dissoudre. Il a invité par la voie hiérarchique, les instituteurs syndiqués à dissoudre leurs groupements.

« Les instituteurs n'ont donc nullement besoin de s'entendre entre eux et de conférer en Assemblée générale, pour décider s'ils doivent se conformer aux instructions reçues. » (Lettre du préfet de la Seine à Chalopin, 7 septembre 1912.)

Les syndicats, à qui tout délai était refusé, ont pris tout simplement les délais qui leur étaient nécessaires.

Leur « faute professionnelle » était donc double, puisque :

1° Ils avaient, dans leur ensemble, refusé de se dissoudre à la date fixée et avaient pris le délai qu'on ne voulait pas leur accorder ;

2° Il avaient refusé de se dissoudre une fois expiré ce délai.

Il y a là, je crois, une double raison d'avoir pour eux quelque sympathie. L'importance de ce fait doit faire négiger bien des fautes de détail

E. MANCIPE.

Crocs et Griffes

IL N'Y A PAS DE PETITS PROFITS

Un ami qui assistait, il y a une quinzaine de jours, à une vente d'autographes de chez Charavay, eut la curiosité de consulter une liasse étiquetée : « Lettres de communards et d'assassins ». Parmi ces lettres s'en trouvait une de Ravachol, adressée à moi, au bureau de la Révolte, 140, rue Mouffetard, dans laquelle Ravachol m'avisait que ma proposition de prendre Labori pour avocat lui était arrivée trop tard, ayant déjà choisi Lagasse.

Cette lettre m'a été volée dans une perquisition, ou bien elle a été interceptée au passage.

Je regrette d'avoir été averti trop tard, j'aurais mis en demeure M. Charavay de m'indiquer de qui il tenait la lettre ; nous aurions su ainsi quel était le juge d'instruction, ou le commissaire de police, qui, pour augmenter ses appointements, vend les autographes qu'il peut — en style judiciaire ça s'appelle « saisir », moi, je l'appelle « voler » — barboter au cours de ses « opérations ».

Mais le ministre de la Justice est toujours à même d'ouvrir une enquête !

J. GRAVE.

" LES TEMPS NOUVEAUX "

sont en vente à Chartres :

Au Dépôt du Petit Journal, rue Noël Ballay et *au Dépôt du Petit Parisien*, rue de la Pie.

Tout anarchiste conscient doit aider à propager l'organe qui représente le mieux sa conception de l'idée.

Des Preuves de notre Force

Les photographies d'Alphonse XIII à Paris ; son air inquiet, son attitude d'individu sur le qui vive, malgré l'aspect désertique des rues et esplanades, les quadruples cordons d'agents et de soldats et le refoulement des badauds à des centaines de mètres. C'est de plus près que Félix Faure exhibait le pendeur russe.

Les comptes-rendus de la presse *dépendante*. Il a fallu que les « notes discordantes » aux « Vive le roi ! Vive l'Espagne ! » des argousins placés sur le parcours fussent bien nettes pour qu'elle consente à les noter.

L'aveu que « jamais les consignes n'avaient été plus sévères et plus strictement exécutées » ; que « l'approche du cortège était défendue contre toute tentative des curieux par des doubles, des triples, voire quadruples barrages d'agents, renforcés de gardes municipaux à pied et à cheval ».

La dissimulation des itinéraires et du monarque lui-même. Le *Petit Parisien* du 8 mai imprima, à propos de la visite d'Alphonse XIII à l'Ecole militaire : « On s'attendait généralement à voir arriver le roi entouré d'une brillante escorte de cuirassiers ; aussi la surprise fut grande lorsque, à trois heures, on vit déboucher à belle allure de l'avenue Bosquet, une automobile de grand luxe, sans escorte aucune, qui s'arrêta devant l'entrée de la caserne de cavalerie de l'Ecole. Cette arrivée, quasi *incognito*, surprit tellement que les officiers négligèrent de faire rendre les honneurs. Pendant que cuirassiers et gardes républicains formaient en hâte, tant bien que mal, la haie, le général Ebener, commandant l'Ecole supérieure de guerre, guidait le monarque dans sa visite. »

Ceci explique cela et l'on comprend pourquoi le roi, comme disent les journaux, était « un peu pâle » à sa descente du train.

L'*Humanité* constate que la réception fut « froide, très froide. Et ce passage de voitures hermétiquement fermées et lancées à toute allure apparaissait, dit-elle, plutôt comme une fuite que comme une promenade dans Paris ». La royaliste *Action Française* conclut de tout cela que « l'accueil réservé par Paris aux rois qui lui rendent visite est de plus en plus chaleureux, de plus en plus enthousiaste ». Qu'on supprime les « hambourgeois d'Hennion », suivant sa propre expression, et je donne ma tête à couper que pas un masque couronné n'osera se promener en gala de la Madeleine au Père-Lachaise. L'organe royaliste ajoute que le spectacle n'était pas banal pour qui lisait sur les figures remplissant les voitures du cortège « tels stigmates de trahison, de félonie et de concussion ».

Le « courageux souverain, descendant d'Henri IV », comme elle dit, doit avoir, en effet, un fameux estomac pour soutenir sans haut-le-cœur la présence d'Etienne, « à qui il a serré la main ». Romanones, il est vrai, le Schneider transpyrénéen, le plus grand métallurgiste de la péninsule ibérique et premier ministre, pour les intérêts de qui tant d'Espagnols sont déjà morts au Maroc, l'a habitué au contact des bandits.

La *Gazette de France*, qui a tant d'attaches avec la noblesse de France et d'Espagne, résume bien les visées du César des Omnibus et du comte de Romanones, soutenus par l'avocat de Saint-Gobain, actuellement président de la République. A la date du 8 mai, elle imprime :

« L'Espagne est en progrès, mais elle a « besoin d'un concours puissant pour déve- « lopper ses richesses agricoles et ses forces « industrielles. La France peut procurer à « sa voisine les ressources qui lui manquent, « au lieu de disperser bénévolement, aux « quatre coins du monde, ses économies fer- « tilisantes. Les accords politiques viendront « tout naturellement *s'ajouter aux accords* « *financiers*. Ils sont désirés en Espagne, « dit le roi Alphonse ; ils sont aussi vive- « ment souhaités en France. Alors, il n'y a « plus qu'à signer. »

Très innocemment, elle tire la morale capitaliste du voyage d'Alphonse XIII. Nous avons aussi trouvé la nôtre.

Max Clair.

Errata

Marchés anciens, Marchés nouveaux. — Page 2, 1re col., lire : *Il en savait* les qualités au lieu de il en paraît. — 2e Col., lire : au marché *matinal* comme..., au lieu de au marché national.

M. C.

P. S. — Le départ du roi par une gare perdue dans la banlieue et à l'insu de la majorité du public, le « long détour sous bois » avoué par les journaux « pour permettre à Alphonse XIII », ajoutent-ils gênés, « d'admirer la belle vue de Jouy-en-Josas » est une dernière preuve de la force révolutionnaire et de la crainte qu'elle inspire aux défenseurs du capitalisme bourgeois.

Vive Ferrer ! A bas Alphonse XIII

Samedi dernier, à la sortie du meeting organisé par la « Ligue des Droits de l'Homme », au manège Lhomond, plus d'un millier de révolutionnaires ont parcouru les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain, aux cris de : « Vive Ferrer ! A bas Alphonse XIII ! » Des bagarres se sont produites entre flics et manifestants ; malgré la brutalité des policiers, nos amis ne se laissèrent pas faire et quelques « pâquerettes » écopèrent sérieusement. D'autres camarades se sont rendus à la statue de Strasbourg et y déposèrent le drapeau rouge. Cette manifestation est une revanche prise sur les policiers qui se conduisirent d'une façon si ignoble devant l'ambassade d'Espagne.

Un Manifestant.

Mouvement Social

La répression. — Les gouvernants de tous les pays sont solidaires entre eux contre leurs peuples. Nous l'avons dit assez souvent, les seules frontières réelles sont celles qui divisent l'humanité en deux camps : les dirigeants et les opprimés.

Qu'un assassin couronné vienne déambuler dans un pays, aussitôt on prétend imposer au peuple de ce pays la déférence et le respect envers celui qu'on qualifie de « notre hôte ». Malheur à qui manifeste son dégoût.

C'est ainsi que *La Bataille Syndicaliste*, ayant publié un numéro de protestation contre la venue du répugnant assassin de Ferrer, a été perquisitionnée et a vu saisir ce numéro.

Quant à ceux qui se sont permis de crier « Vive Ferrer ! » ils ont été arrêtés, dûment passés à tabac, poursuivis et condamnés. Car entre le penseur bienfaisant Ferrer et l'abject et malfaisant crétin roi d'Espagne, les gouvernants français n'hésitent pas ; c'est ce dernier qu'ils préfèrent.

***

Les Grèves. — Les ouvriers boulangers à Paris ont déclaré la grève. Ils demandent une augmentation de salaire et l'application du repos hebdomadaire, — car il paraît qu'il est nécessaire de faire grève pour que les lois soient appliquées.

Comme il arrive, dès qu'une grève pourrait devenir gênante, le Gouvernement met au service du patronat toutes les forces dont il dispose, police, armée, etc. On fait au besoin remplacer les grévistes par des soldats — bien que l'on se plaigne de l'insuffisance des effectifs de guerre !

Pour tâcher de rendre la lutte plus égale, tout travailleur conscient de son devoir de solidarité devrait, à chaque occasion, faire ce qui est en son pouvoir pour aider les ouvriers à obtenir satisfaction.

En ce qui concerne la grève des boulangers, ne pourrions-nous pas, chacun de notre côté, déclarer à notre boulanger que nous ne lui achèterons pas de pain tant qu'il n'aura pas accédé aux revendications de ses ouvriers ? Ce serait un léger désagrément de quelques jours à supporter, mais ce désagrément est bien peu de chose, comparé aux souffrances endurées par les ouvriers boulangers dont le métier est si pénible et si peu payé.

Et, ainsi, nous pousserions à la roue, dans la mesure de nos moyens.

— Aux raffineries Lebaudy, quatre cents ouvrières se sont mises en grève pour résister à une réduction de salaire. Ces femmes gagnent de 3 fr. 50 à 4 fr. par jour. Les richissimes raffineurs trouvent que c'est trop et veulent réduire encore ces salaires déjà si bas.

De plus, elles se plaignent des procédés grossiers dont elles sont l'objet de la part des contremaîtres et directeur.

Ce dernier aurait, dit-on, répondu aux réclamations des ouvrières par cette goujaterie : « Si vous ne gagnez pas assez, vous n'avez qu'à travailler le soir » ; et un sous-brigadier de sergents de ville, plus explicite, dit à quelques-unes : « Qu'est-ce que vous attendez pour aller au boulevard ? il y a des clients à faire ».

— Les ouvriers de la voiture sont en grève

pour obtenir la semaine anglaise. Dès le premier jour, on comptait déjà quatre mille grévistes.

— A Rive-de-Gier, grève des charpentiers pour augmentation de salaire.

— A Lorient, les tailleurs de pierre ayant demandé une augmentation de 0 fr. 05 l'heure, obtiennent satisfaction après une demi-journée de grève.

— A Avignon, les employés des tramways sont en grève depuis le premier mai. Dimanche dernier, le préfet a empêché de sortir les voitures conduites par les jaunes, car ceux-ci n'avaient pas pris leur repos hebdomadaire depuis une semaine. Puis, comme le comité de grève avait prouvé que le cahier des charges n'était pas appliqué, la municipalité est intervenue et devant l'impossibilité où était la Compagnie de remplir ses obligations, la municipalité a supprimé la sortie des jaunes jusqu'au jour où la Compagnie pourra assurer normalement son service.

Ces faits sont assez rares pour qu'on les note.

André GIRARD.

***

Chambéry. — En ont-ils un comme ça en... Allemagne ?...

Une grande maison de vêtements, à Chambéry, expose, pour attirer le client, le journal intitulé : « L'œil de la Police » ! Les pages coloriées de cette feuille ignoble sont complaisamment disposées dans un cadre au beau milieu de la vitrine.

Etant de passage, j'ai voulu risquer une démarche polie près le tenancier de ce magasin.

Notre entretien fut bref et — dois-je le dire — sans résultat. J'eus beau dire à ce monsieur que tous les moralistes, les grands avocats, voire H. Robert, s'élevaient contre la publicité malsaine faite aux crimes car elle est « parmi les causes de la poussée rouge », rien n'y fit. Ce commerçant « a toujours fait cela, il le fera toujours, il est chez lui, il est bien libre... »

De pareils gens n'ont qu'un point vulnérable : la caisse.

J'espère que faute de mieux les camarades de Chambéry seront libres, eux aussi, de ne rien acheter à cet intelligent marchand.

Avec un peu d'initiative, il leur serait, je pense, possible de faire cesser cet odieux étalage. Ceux qui ont le souci du développement intellectuel de leurs enfants, qui désirent en faire des hommes et non des malades et des dévoyés, n'oublieront pas que les spectacles de la rue influent aussi bien sur leurs jeunes cerveaux que les leçons du maître ou les exemples de la famille.

Noël DEMEURE.

Mouvement International

ALLEMAGNE

Le 3 du présent mois, le camarade Kobke avait à répondre, devant le tribunal correctionnel de Berlin, d'une infraction aux lois sur la presse, pour un article paru récemment dans le journal de notre excellent confrère « Der freie Arbeiter ». C'était un article antimilitariste, et la jugeotte se fit à huis-clos. A ce propos, nous remarquons que les neuf dizièmes au moins des procès de presse se traitent aujourd'hui en Allemagne à huis-clos, bien entendu lorsqu'il s'agit de camarades anarchistes. On n'apprend jamais rien sur les débats ; la condamnation seule est rendue publique. Dans le cas présent, Kobke s'en est tiré à bon compte : un mois de prison et les frais.

— Quelques jours auparavant, c'était le camarade Cahn, qui subit déjà une peine de trois mois de prison dans la bastille prussienne de Tegel, qui passait devant le tribunal correctionnel de Berlin, pour répondre d'un discours antimiliariste dans un groupe anarchiste de la capitale de la Prusse. Toujours à huis-clos, naturellement aussi !

V. D.

***

BELGIQUE

Aujourd'hui que la grève générale est terminée, que doivent penser les bons ouvriers conscients et organisés de s'être laissé ainsi rouler par les millionnaires du prolétariat ? Car, il n'y a pas à dire, cette victoire du Grand Comité National de la Grève générale ressemble diablement à une défaite. Les ouvriers ont obéi à la lettre à tous les ordres des chefs : ils ont économisé tout ce qu'ils ont pu, emmagasiné des réserves et des conserves, souscrit des bons alimentaires, abandonné les « ristournes » aux coopératives, payé des taxes de toutes sortes, tout cela pour obtenir ce vain joujou du suffrage universel dont on leur a dit des merveilles. Et après toute espèce de palabres et de marchandages de leurs « chefs » avec les libéraux du Parlement et les bourgeois des hôtels de ville, qu'ont obtenu les 500.000 grévistes ? Le vote, à la Chambre, d'un ordre du jour présenté par un député « libéral », M. Masson, ordre du jour amendé par un député « clérical », M. Liebaert. Puis, le président du Conseil, M. de Broqueville, a promis de nommer, avant la fin du mois (d'avril) une commission chargée d'examiner ce que l'on pourrait bien faire en vue du remaniement du « machin électoral ». Et aujourd'hui « 14 mai », la Commission n'est pas même nommée. Pourquoi, du reste, M. de Broqueville se gênerait-il ? Il a constaté que les millionnaires du prolétariat, étant allés une première fois jusqu'aux limites extrêmes de la platitude, étaient des gens avec qui il pouvait tout se permettre... et il continue !

V. D.

**

Nous avons donc assisté à une grève de onze jours, du lundi 14 au jeudi 25, mais dès le neuvième jour, le mardi, l'ardeur s'émoussait par suite du compromis politique qui intervenait. La grève a été réellement générale pour les ouvriers d'usines et de mines de la Wallonie. Les grévistes se sont rendu compte de leurs points faibles. On a vu les corporations qui hésitaient et vers lesquelles doivent porter les efforts prochains. Les travailleurs flamands des petites villes et les cheminots sont restés en dehors du mouvement. Quant aux ouvriers des régies, gaz, voirie, etc., 1.100 d'entre eux se mettaient en grève le neuvième jour dans l'agglomération bruxelloise, ce qui pouvait donner une tournure nouvelle aux événements.

Il faut aussi constater la tranquillité absolue de la grève, mais il ne faut pas en conclure qu'elle aurait pu conserver longtemps ce caractère.

Le résultat pratique est nul ; les cléricaux savent bien que le suffrage universel n'est qu'un prétexte pour se débarrasser d'eux, mais ils ne se laisseront pas guillotiner bénévolement et ils restent bien en somme les maîtres de la situation.

***

ITALIE

Depuis le 1er de ce mois, les camarades italiens ont entrepris la publication d'un nouveau journal hebdomadaire : « Il pensiero anarchico », qui paraîtra tous les jeudis, à Rome, sous les auspices des groupes communistes-anarchistes de Rome, avec la collaboration des camarades A. Ceccarelli, G. Recchi, T. Monticelli, G. Melinelli, A. Salvetti et plusieurs autres. Nous souhaitons bonne chance au nouveau combattant et nous espérons que « Il pensiero anarchico » fêtera souvent encore la fête prolétarienne du premier Mai.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal : Casella postale 276, Rome. Le prix de l'abonnement pour l'étranger est de 6 fr. par an, 3 fr. pour six mois et 1 fr. 50 pour trois mois.

V. D.

***

RUSSIE

A peine certains délits de presse ont-ils le temps d'être compris dans la soi-disant amnistie qu'accorda le Gouvernement russe à l'occasion du jubilé des Romanoff, que les persécutions des journaux et des revues ont repris avec plus d'énergie que jamais. Il faut dire que les amendes infligées aux périodiques constituent une source de revenus sérieuse pour le budget : dans le courant du seul mois de mars, 8.600 roubles (22.000 fr. à peu près) ont été recueillis de cette façon.

C'est à Saint-Pétersbourg que les répressions sévissent le plus. Pendant le mois de mars, le journal « Den » se vit infliger quatre fois une amende de 500 roubles, le « Loutch » fut condamné à des amendes quatre fois également, la « Pravda » trois fois ; la « Rousskaïa Molva », 2 fois ; le « Vetcherneié Vremia », 2 fois ; la Rietch », une fois. Le journal « Troudovoï Golos » paya 250 roubles ; la revue « Nacha Zoria », 350 roubles.

Une des amendes de 500 roubles, infligées au « Loutch », le fut à l'occasion d'un petit article intitulé : « La vie d'un facteur des postes ». Un numéro du même journal a été confisqué et un procès intenté à la rédaction pour un article commémoratif de l'attentat cómmis le 31 mars 1878 par Vera Zassoulitch contre le préfet de Saint-Pétersbourg d'alors, Trepoff.

Parmi les périodiques poursuivis, la plupart sont ou bien des organes des différents groupements socialistes (surtout des social-démocrates) : « Pravda », « Loutch » et « Troudovoï Golos » sont des journaux destinés au public ouvrier et soutenu par lui avec beaucoup d'empressement. Les abonnés à ces journaux se chiffrent par des dizaines de milliers, ce qui est énorme pour la Russie où, avant le mouvement révolutionnaire de 1905-1906, l'habitude même de lire les journaux n'était que fort peu répandue dans la masse ouvrière.

Faits et Documents

BUDGET DES FINANCES

Chapitre 17. — Pensions civiles.

On paye encore des pensions accordées en 1777 au baron d'Assas et à sa postérité en souvenir du dévouement du chevalier d'Assas, et *à la veuve* d'Yves de la Boissière de Chambors, tué accidentellement à la chasse, en 1757, par le dauphin.

Groupe pour la Brochure

Adhésions reçues du 29 avril au 12 mai (troisième année) :

C. P., à Mystic (1), Libre-Pensée 3e arr. Lyon (1), Le G. à Paris (1), G. A. à Clermont-Ferrand (1), B. L. Pensée de Mailhac (1), B. à Paris, rue de P. (1).

Total, 6.

Listes précédentes : 303.

Total général : 309.

Cotisations reçues du 29 avril au 12 mai :

L. Pensée Lyon 3e arr., P., G., à Bruxelles, C. H., à Marseille, P. à Guégon, Le G. à Paris, B. rue Roquette, F. à Arcueil, F. à Paris, Jeunesse Syndic. Trélazé, L. F. à Toulon, M. à Roubaix, C. M. à Commentry, F. V. à Paris, D. à Hermes, L. à Hermes, R. à Saint-Lô, J. M. à Marseille, V. L. à Paris, T. à Puteaux, F. Jeun. Libre Toulon, N. à Seraing, Syndic. des Menuisiers Paris, C. B. Bergerac.

L'expédition des brochures *mai Contre la Folie des Armements* est terminée. Pour *juin*, *l'Anarchie et l'Eglise*, de E. Reclus (édition revue et augmentée).

Adresser tout ce qui concerne le groupe à C. Benoit, 3, rue Bérite, Paris 6e.

POUR L'EXTINCTION DE LA DETTE
de 3,000 francs

Reçu : J. F., à Verviers, 0 fr. 90 ; B., rue de P., 5 fr.

Ensemble : 5 fr. 90.

Listes précédentes : 1.494 fr. 25.

Total général 1.500 fr. 15.

Adresser les souscriptions au camarade Ch. Benoit, 3, rue Bérite, Paris, 6e.

RECTIFICATION

L'article de M. Nettlau a été remanié, pour les exigences de la langue, par un camarade qui n'a pas cru devoir adhérer strictement à toutes les expressions et nuances du texte original. L'auteur nous prie de remarquer que, si un article général gagne souvent par un tel remaniement, fait avant tout au point de vue littéraire, un article de polémique y perd sa précision voulue et nécessaire et qu'il ne peut donc reconnaître pour *siennes* toutes les expressions de son article, tout en adhérant à sa teneur générale et à la presque totalité de son contenu. Il serait toutefois oiseux d'indiquer ici ces quelques divergences.

Pour les Manifestes

B., à Paris, 5 fr. ; Groupe Anarchiste de Bergerac, 0 fr. 60.

Ensemble : 5 fr. 60.

Listes précédentes : 61 fr. 15.

Total général : 66 fr. 75.

Adresser les demandes et souscriptions au camarade Guérin, 10, rue du Four.

BRUG

BRUG rend aux paysans et aux pêcheurs bretons *leur* poésie et *leur* art.

Prochainement, numéro exceptionnel.

Sommaire :

Deux *nouveaux* dessins de Lemordant ;

Le Seigneur Comte, vieille ballade populaire (trécor, léon, cornouaille) ;

Le Peintre breton, article français ;

Voyage d'Imram-Duin, vieux conte populaire irlandais (Vannes).

⁂

Souscriptions reçues : Etudiants Socialistes de Rennes : 5 francs. — Union des Syndicats du Morbihan : 5 francs (mensuels).

Hein : 0 fr. 50. — G. S. : 3 fr. 95.

Reçu L. M., à Levallois-Perret : 1 fr. 50.

COMMUNICATIONS

Le Groupe Libertaire de Nancy a-t-il reçu une communication du Groupe libertaire de Limoges ?

L'Ecole Ferrer de Lausanne. — Dans sa note sur l'école, le camarade Girard a oublié de donner l'adresse pour ceux qui désirent prendre connaissance de son Bulletin et avoir des renseignements : Association de l'Ecole Ferrer, 16, Madelaine, Lausanne.

CONVOCATIONS

« Le Nid », création d'un groupement coopératif à base communiste. — Fête-Concert le dimanche 18 mai 1913, salle Dumontel, 8, rue Ménilmontant, à 2 heures de l'après-midi, avec le concours des chansonniers révolutionnaires et du groupe théâtral du 20e. Causerie par le camarade Butaud de la « Pie » et par un camarade du « Nid ».

Entrée gratuite. Vestiaire obligatoire : 0 fr. 30.

Section Syndicaliste Antialcoolique du 15e. — Le 18 mai, à 9 heures et demie matin, Conférence-visite au Musée d'Hygiène de la Ville de Paris, 57, boul. Sébastopol.

Le 19 mai, à 9 h., Causerie par Thuau sur « Syndicalisme et Antialcoolisme.

Maison Commune du XIVe, 111, rue du Château, le 25 mai, à 2 h. Excursion-visite au « Milieu Libre Communiste de la Pie », 59 bis, quai de la Pie, à Saint-Maur (Seine). Réception par nos anciens adhérents de la 15e section devenus colons au Milieu Libre.

Le **Centro de Estudos Sociaes,** récemment fondé à Rio de Janeiro, demande aux éditeurs des journaux anarchistes en langue française de lui envoyer, pour sa bibliothèque, un exemplaire de chaque numéro.

Adresse : « Centro de Estudos Sociaes », Caixa postal 1427, Rio de Janeiro (Brésil).

Limoges. — Groupe Communiste Libertaire. — Réunion du Groupe mardi 20 mai, à 8 heures et demie du soir, salle des Conférences.

Ordre du jour : Le Congrès de la F. C. A.

Lorient. — Groupe des Temps Nouveaux. — Réunion le jeudi 22 mai, à 8 h. du soir, local de la Jeunesse Syndicaliste, Bourse du Travail.

Marseille. — Groupe d'Etudes Sociales. — Samedi 17 mai, à 9 heures du soir, dans la salle de la Clinique ouvrière, 48, rue Tapis-Vert, au premier étage, Conférence par le camarade Charles Hotz sur « Les intellectuels et le peuple.

A Lire

La Conférence de Paris, par F. Delaisi, « La Grande Revue », 25 avril 1913.

Petite Correspondance

A. C., à Brévannes. — Je n'ai pas de vieux timbres en ce moment, les ayant liquidés dernièrement. — Les deux abon. se termineront fin septembre.

P. G., à Toulouse. — Vous avez bien rempli le mandat, mais il fallait le déposer au bureau de poste avec le montant.

S. à Rouen. — Excusez de l'erreur. Je rectifie.

S., à Marseille. — Numéros expédiés.

J. M., à Luynes. — En effet, il y a erreur. Votre abonnement ne se termine que fin août.

W. V., à Lisbonne. — Reçu vieux timbres. Merci.

Brenn. — Je vous retourne les numéros de Brug qui me restaient. Il ne s'en trouve pas du numéro réclamé.

Reçu pour le journal. — A. B., à Brévannes, 0 fr. 75. — G. M., à Plumont, 0 fr. 30. — V., à Lyon, 0 fr. 40. — T., rue du V.-C., excédent d'abonnement, 0 fr. 50. — L. J., Plessis-Trévise, 0 fr. 40. — A. M., à New-York, excédent d'abonnement, 1 fr. — Groupe anarchiste de Bergerac, 0 fr. 50. — M., à Sèvres, excédent d'abonnement, 1 fr. — S., à Rouen, 2 fr. — G., rue M., excédent d'abonnement, 1 fr. — G., rue O., 7 fr. — A., rue T., excédent d'abonnement, 0 fr. 50. — G. B., à Chuelles, excédent d'abonnement, 2 fr. — E. P., à Vienne, excédent d'abonnement, 1 fr. — L. M., à Cette, excédent d'abonnement, 4 fr. — Jean Marius, 0 fr. 50. — G. P. D., 1 fr. — C. L., Beaucaire, 0 fr. 25. — N., Lorient, 1 fr. — Un Lecteur, 2 fr. — J. F., à Paris, 2 fr. 20.

J. M., à Tenay. — J. M., à Brest. — L. L., à Lorient. — R., à Oyonnax. — Mlle B., à Melun. — B. G., à Hirson. — B., rue C. — G. C., à Decazeville. — Mlle M. B., rue d'A. — E. C., Roubaix. — J. P., à Floirac. — Groupe d'Essonnes. — T., à Limoges. — Union Syndicale Ouvrière, St-Junien. — A. L., à Lyon. — S. C., à Limoux. — B. C., à Estrées, Saint-Denis. — G., à Cherbourg. — E., à Saint-Georges-Hauteville. — V. L., rue D.-d'A. — C. F., à Lambezellec. — J. S., à Trenton. — — L. C., à New-Bedford.

Que chaque camarade nous aide à placer dans son entourage un ou deux exemplaires et les « Temps Nouveaux » pourront vivre.

Faites-nous des abonnés.

Le Gérant : J. GRAVE

Imp. CHATELAIN, 20, rue d'Enghien, Paris